

Nombre de membres	16
Membres présents	12
Votants	12
Exprimés	12
Oui	12
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20230412-DEL-2023-29-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 12 avril, le Bureau syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Laurent PAQUET, Vice-Président.

Date de la convocation : 5 avril 2023

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

Estelle DELMOND - Franck FOUR - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN - Henri LAVAUD - Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Philippe SIMON - Michel THEYS - Guy TOUZET.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2023-29

OBJET : ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITÉ MONTS ET BARRAGES ACTIONS COLLECTIVES 2022-2023 - TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES DEMANDE SUBVENTION RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Monsieur le Vice-Président rappelle que le PETR, en partenariat avec les communautés de communes et la Région Nouvelle-Aquitaine, met en œuvre le dispositif Action Collective de Proximité sur son territoire. Ce dispositif a vocation à avoir un effet levier sur des filières clés pour le territoire grâce à des aides individuelles aux entreprises et à des actions collectives, parmi lesquelles des actions pour accompagner la transformation numérique des entreprises.

Ces actions comportent :

- un volet animation/sensibilisation pour permettre aux entreprises de mieux maîtriser les leviers du numérique afin de s'en servir notamment pour rester compétitives, accélérer leur développement, gagner de nouvelles parts de marché.
- un volet accompagnement individuel des entreprises dans leur communication digitale/appui à la production de contenu. Il s'agit de proposer aux entreprises ciblées la mise à disposition d'un prestataire pour les aider à produire du contenu digital. L'alimentation régulière et professionnelle de leurs outils de communication digitaux doit permettre de : gagner en visibilité, promouvoir leur activité, accroître leur notoriété et leur image de marque, communiquer de façon efficace sur leurs produits/services, etc. L'objectif du PETR est également d'amorcer une dynamique pour les entreprises du territoire en vue de les rendre par la suite autonomes.

La mise en œuvre de ces actions sera assurée par des prestataires sélectionnés via un marché public.

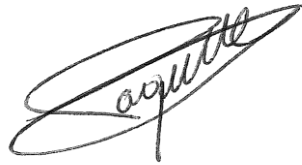
Ces actions pouvant être cofinancées par la Région Nouvelle-Aquitaine, il est donc proposé de déposer une demande de subvention selon le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles	Montants TTC	Financements prévisionnels	Montants
Prestation d'animation d'ateliers numériques	2 280,00 €	Région Nouvelle-Aquitaine (40% du coût TTC des prestations)	5 512,00 €
Prestation d'appui à la création de contenus digitaux (pour 5 entreprises accompagnées)	11 500,00 €	Entreprises bénéficiaire de l'appui à la création de contenus (60% de la prestation TTC)	6 900,00 €
		Autofinancement PETR du Pays Monts et Barrages (60% de la prestation d'animation des ateliers numériques)	1 368,00 €
Total	13 780,00 €	Total	13 780,00 €

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical, à l'unanimité, valident le plan de financement présenté, autorisent le Président à solliciter la subvention auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et à signer toutes pièces nécessaires au suivi de la demande de subvention.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Vice-Président,
Laurent PAQUET**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent Paquet', written over a large, loopy flourish.